ROUBAIX

Repos hebdomadaire. — Les dimanches 5 et 12 mai 1907 sont déclarés jours de fête locale.

Dans une voiture. — Vendredi, vers 3 heures 1/4 du soir, le domestique de M. Lauwers, colporteur de viandes, rue Gallifet, 13, remonta-it en voiture après avoir fait une livraison chez M. Masure, boucher, Grande-Rue, lorsque le cheval recula et précipita le véhicule dans la vitrine du magasin de fourrures de M. Henri Taleffry. Une épaisse glace de trois mètres de côté fut réduite en miettes et les marchandises de l'étalage endommagées. Les dégâts sont très importants.

Mort subite. — Vendredi, vers une heure du matin, un ouvrier de nuit du peignage Amédée Prouvost, rue d'Alger, M. Libbrecht Victor, 50 ans, demeurant à Espierres (Belgique), est mort subitement des suites d'une hémorragie pulmonaire. Le cadavre de M. Libbrecht a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu après avoir été visité par M. le docteur Debuchy.

Le feu dans une minoterie. — Un commencement d'incendie qui n'a causé que des dégâts sans importance, s'est déclaré vendredi, vers trois heures du matin, au troisième étage d'un des bâtiments de la minoterie de MM. Jouville frères, rue Condorcet. C'est en faisant sa ronde que le veilleur de nuit remarqua le feu et donna aussitôt l'alarme. Grâce aux extincteurs automatiques, tout danger fut conjuré avant l'arrivée des pompiers qui n'eurent plus qu'à noyer les décombres avec l'aide de la pompe à vapeur. Les dégâts sont insignifiants. Le feu a pris dans un tas de chiffonnes placé dans un coin de la salle du volant de la machine que le chauffeur avait nettoyé dans la journée avec du pétrole.

Effondrement de la chaussée. — Hier matin, au moment où un camion lourdement chargé de pièces mécaniques tournait le coin des rues de Lille et Colbert, la chaussée s'est effondrée et une des roues arrière du véhicule est tombée dans la tranchée. Du fait de cet accident, le camion est resté en panne pendant toute la journée.

Complet à bon compte. — Hier, vers midi, en rentrant de son travail, M. Henri Mataut, apprêteur, demeurant boulevard de Belfort, 90, estimait Decock, accusé de la disparition d'un complet ayant une valeur de 32 fr. L'auteur de ce vol est le nommé Baert Henri, 21 ans, voisin de chambre de Mafeut, disparu furtivement en laissant ses vieux effets pour compte car il a totalement oublié de solder la cabaretier. Une enquête est ouverte par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement.

Pour le festival. — En raison des fêtes qui vont avoir lieu les 19 et 20 mai, M. le général Lebon, commendant le 1er corps d'armée, autorise les chefs de corps et de service à accorder dans le plus large mesure possible des permissions aux militaires originaires de Roubaix.

Sonnerie des cloches des églises. — M. le Maire de Roubaix vient de prendre un arrêté déterminant les circonstances dans lesquelles il sera lait usage des cloches dans les cérémonies civiles et religieuses.

Avis aux aubergistes. — Les hôteliers ou aubergistes qui désireraient nourrir ou loger des sociétés étrangères en totalité ou en partie, peuvent remettre leurs adresses, prix et conditions au comité d'organisation, 65, rue de Soubise. Le comité tiendra ces renseignements à la disposition des amateurs.

Singulière histoire. — M. Dutilleul, médecin légiste, s'est rendu vendredi à l'Hôtel-Dieu pour y examiner une jeune fille, Marie Leman, 16 ans, actuellement folle et qui au cours de ses crises accuse un nommé E. D., 44 ans, domestique, rue Pierre-de-Roubaix, de l'avoir violée. M. Dutilleul a été chargé de vérifier si l'attentat a été consommé et si la folie est une des conséquences du vol.

Les accidents du travail. — Chez MM. F. Vanoutryve et Cie, boulevard d'Armentières, M. Dewinter Pierre, 69 ans, tisserand, rue d'Italie, 32, a eu l'auriculaire droit pris entre la tenpie et l'échasse, en voulant retirer un morceau de trame. Trois semaines de repos.

— Chez MM. F. et H. Carissimo, fabricants, quai de Wattrelos, M. Désiré Delbroucq, 31 ans, tisserand au Nouveau-Jeu, à Lœre, a eu l'index droit écrasé par son métier. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Janssena et Mulliez et Cie, Mlle Dejonghe Auguste, 18 ans, décédeuse, rue du Grand-Chemin, cour Mulliez, 9, s'est fait une entorse tibio-tarsienne. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Motte et Cie, rue d'Alger, M. Demacker Jean, 61 ans, journalier, rue de l'Epeule, cour Lepers, 16, s'est blessé à la jambe gauche en tombant de voiture. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Henri Prouvost, fabricants, rue du Nouveau-Monde, 43, Mme Marie Barloy, ourdisseuse, boulevard de Metz, cour Deschamps, 25, s'est fait une entorse du genou droit. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Browneys de Gruter et fils, teinturiers-apprêteurs, rue Saint-Maurice, M. Dubois Adolphe, 26 ans, apprêteur, rue Decrème, cour Roussel, 6, s'est blessé au côté droit en tombant tandis qu'il portait des pièces de tissus. Quinze jours de repos.

— A la société anonyme de filature de la rue Boucher-de-Perthes, M. Decottignies Georges, 14 ans, bâcleur, rue de l'Epeule, 229, a eu le pouce de la main droite écrasé entre le marteau et le baguette. Vingt jours de repos: Docteur Lepers.

— Chez Mme veuve Chéron, fondeur, M. César Caby, 49 ans, mouleur, rue de l'Alma, cour Thomas, 11, a été piqué à la panne de la main droite. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Motte-Bossut et fils, filateurs, boulevard de Mulhouse, Mlle Debuyser Marie, 22 ans, doubleuse, rue du Fontenoy, 56, s'est fait une entorse tibio-tarsienne du pied droit en glissant sur un boboinet. Quinze jours de repos.

A la Roubaisienne. — Les membres de la section militaire de notre vaillante société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », ont accompli, dimanche matin, 28 avril, sous la direction de leur chef dévoué M. J. Plevaux, leur quatrième marche mensuelle d'entraînement sur Wambrechies, soit 28 kilomètres, qu'ils ont effectués dans le temps remarquable de 4 heures.

Cette nouvelle section est en formation pour des jeunes gens désireux de renseignements, afin de leur permettre de rattraper à bref délai, leurs camarades exercés depuis déjà un certain temps.

Les inscriptions sont reçues au siège de la société, 5, rue du Général-Chanzy, Roubaix, où tous les renseignements sont fournis.

Nous rappelons que les marches d'entraînement ont lieu les 1er et les 3e dimanches du chaque mois, en conséquence, les intéressés, sont informés que dimanche prochain 5 mai, il y aura le réduit à 25 mètres.

Réunion au local à 8 heures.

Œuvre de salubrité. — M. Demora, vétérinaire à Roubaix, inspecteur sanitaire, a opéré la saisie, chez des bouchers de Wattrelos, de huit morceaux d'animaux atteints de tuberculose.

Statistique sanitaire. — Pendant le mois d'avril 1907, l'état civil a enregistré : 234 naissances, dont 50 illégitimes. — 10 mort-nés. — 155 mariages. — 11 divorces. — 218 décès. — Causes des décès : Coqueluche, 4. — Grippe, 2. — Tuberculose, 16. — Méningite simple, 1. — Méningite tuberculeuse, 1. — Ramollissement du cerveau, 1. — Maladies du cœur, 18. — Bronchite aiguë, 1. — Bronchite chronique, 3. — Pneumonie, 9. — Autres maladies de l'appareil respiratoire, 19. — Diarrhée et entérite, 1. — Hernies, 1. — Cirrhose du foie, 1. — Néphrite, 5. — Débilité congénitale, 12. — Débilité sénile, 15. — Morts violentes, 9. — Suicides, 1. — Autres maladies, 28.

Il est mort : 49 enfants de moins de 1 an ; 19 de 1 à 5 ans ; 8 de 5 à 19 ans ; 23 personnes de 20 à 39 ans ; 44 de 40 à 59 ans ; 69 de 60 ans et plus.

Cercle Moderne. — Section chorale mixte. — Ce soir samedi, à 8 heures 3/4, répétition partielle pour toutes les parties. A 9 heures 3/4, répétition générale. Communications importantes aux sociétaires.

Excursionnist'-Club « Les Amis de la Nature ». — Dimanche 5 mai, à midi, assemblée générale, adhésions nouvelles ; excursion au souterrain de Lasennes et excursion de Paris.

— Recette du 5 mai 1907, de 10 heures 3/4, à midi, au siège social, 34, Grande-Rue, et aux heures habituelles pour les groupes du Haverdi, Pile, Epaule, et Jean-Ghislain.

L'Avenir du prolétariat. — Société civile de retraites. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 5 mai, au siège provisoire du comité, 39, rue de Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations, de 10 heures 30 à midi.

Cercle Roubaisienne. — Samedi à 8 h. 1/2, à l'Hippodrome, répétition générale, à l'issue de la répétition réunion générale, tirage des primes.

TOURCOING

Le couple d'escrocs. — Continuant son enquête sur les exploits du couple mystérieux descendu il y a quelque temps au « Café aux Arcades », M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a appris que le jeudi 25, Gasmier et sa maîtresse Blanche Béghin se rendirent chez Mlle Grignon, rue de Tournai et se firent montrer des cale-çons de soie. Ils firent une emplette de 60 fr., à lever le lendemain à une adresse évidemment fantaisiste. Le magistrat a également appris que le couple avait exploité les époux Fasquez-Leduc, rue du Curé, à Roubaix.

Arrestation. — L'agent Josson a mis en état d'arrestation le nommé Alfred Vuillaume, 43 ans, sans profession, demeurant en logement, rue de l'Amiral-Courbet, lequel était ivre et se livrait à la mendicité. Se voyant appréhendé, le mendigot ivre décocha à l'agent tout un vocabulaire de basses injures. Il a été conduit devant M. Niedersl, commissaire de police du 3e arrondissement, qui le mit à disposition de M. le procureur de la République.

Vol avec escalade. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs se sont introduits dans une remise appartenant à M. Alfred Leperco, blanchisseur, rue du Blanc-Seau, 285. Ils firent main-basse sur le tablier en cuir d'une celandre, deux couvertures de laine et un rideau, le tout représentant une valeur de 100 francs. Pour s'introduire, les voleurs se sont servis d'une échelle prise dans un chanlier voisin, appartenant à M. Bauduin, maître-paveur. M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

Excitation de mineures à la débauche. — M. Rougeron, commisseire de police du 1er arrondissement, s'est livré à une enquête sur une affaire d'excitation de mineures à la débauche, dans laquelle est impliquée une cabaretière de la rue Sainte-Barbe, R. M..., laquelle est en fuite.

Accidents de travail. — M. Jules Delplanque, 26 ans, rattacheur chez MM. Léon Cau et Cie, filateurs, rue du Midi, s'heurté le pouce droit contre un cylindre de son métier. Docteur Leduc, 8 jours.

— Dans le même établissement, M. Julien Terry, 23 ans, rattacheur, s'est fait une coupure de la main gauche en dégorgeant un cylindre. Docteur Debuchy, 10 jours.

— M. Gustave Vanhée, 34 ans, assembleur chez MM. Bouchart et Danel, constructeurs, rue d'Amstardam, a été contusionné au pied droit par la chute d'une pièce de machine. Docteur Vermesch, 8 jours.

— Aux Filages et Ateliers du Nord, rue Winoc-Choqueel, Gaston Desse, 16 ans, apprenti, a eu le doigt annulaire de la main droite pris entre deux cornoles en fer. Panseni avec décollement de l'ongle. Docteur Bonte, 15 jours.

— Dans le même établissement, M. Gustave Desmaret, 25 ans, trappeur, a été victime d'un accident analogue intéressant le médius. Docteur Hurtes, 8 jours, sans complications.

— M. Jules Roussel, 18 ans, cardeur chez Mme veuve Vanden Berghe-Desurmont, filateur, rue Sainte-Barbe, a eu le doigt index de la main gauche pris dans les organes d'une roche. Plaies graves par écrasement. Docteur Delassez, 30 jours, sauf complications.

— M. Marceau Verplanque, 24 ans, ajusteur, chez M. Noilet-Parent, mécanicien, rue Saint-Pierre, a reçu un éclat de fonte dans l'œil gauche. Docteur Cuisset, 8 jours.

LAINES

Marché à Terme du 3 mai

Laines peignées (type unique)

Roubaix (midi)

Mai	6 10	Novembre	5 80
Juin	6 05	Décembre	5 725
Juillet	5 975	Janvier	5 65
Août	5 925	Février	5 625
Septembre	5 875	Mars	5 625
Octobre	5 825	Avril	5 625

Tourcoing (à 4 h.)

Mai	6 10	Novembre	5 80
Juin	6 05	Décembre	5.775
Juillet	5 975	Janvier	5 675
Août	5 925	Février	5 625
Septembre	5 875	Mars	5 625
Octobre	5 85	Avril	5 625

ROUBAIX - TOURCOING. — On a traité : 70.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur mai, 30.000 kil. à 6,10 ; sur juin, 5000 kil. à 6,05 ; sur août, 5000 kil. à 5,90 ; sur septembre, 5000 kil. à 5,875 ; sur décembre, 5000 kil. à 5,775 ; sur janvier, 15.000 kil. à 5,675. — Total : 65.000 kilos.

Le soir : Sur octobre, 5000 kilos à 5,85. — Ensemble : 70.000 kilos.

SUINT

Matin et soir : inchangés.

Anvers. — Affaires 40 000 kilos. — Tendance Soutenue.

Sports et Jeux

L'exposition canine internationale de Lille

Aujourd'hui samedi, à 9 heures du matin, va s'ouvrir l'Exposition Canine Internationale de Lille le Palais-Rameau a déjà reçu tous ses pensionnaires qui manifestent, de la façon la plus brillante, leur joie de se trouver en si nombreuse compagnie. La gent canina est en effet représentée par près de cinq cents chiens de toutes espèces, de toutes tailles, depuis le grand danois jusqu'au minuscule petit chien de dame. Pour les amateurs comme pour les profanes, l'intérêt qu'offre une semblable exposition est considérable, et son originalité séduira certainement un grand nombre de curieux ; aussi, la plus grande animation régnera aujourd'hui, demain et lundi à Lille, aux alentours du Palais-Rameau. Les entrées sont ainsi fixées : samedi, 3 francs ; dimanche et lundi, 1 franc. Rappelons que lundi 6 mai aura lieu un concours de petits chiens de luxe tenus en laisse et présentés par des dames et des enfants. Le prix d'inscription est de 5 francs par chien, les récompenses consisteront en médailles et flots de rubans. Les concurrents n'auront pas besoin d'être engagés ni de figurer à l'Exposition ; il suffira de les faire inscrire au secrétariat de l'Exposition avant le lundi 6 mai à midi.

CYCLISME

Au Vélodrome Lillois

Dimanche 5 mai, de 4 heures à 6 heures du soir, courses d'entraînement. Prix d'entrée, 0,25 à toutes les places. Entrégratuite pour les enfants au-dessous de 12 ans.

CONCOURS DE COQS

A Lille. — Dimanche 5 Mai, chez Léon Leborgne, rue Gentois, 69, 4e grand concours de coqs, 1600 francs de prix. 24 sociétés : Leroy, fleurbourdin ; Bourrez, de Santes ; Carlier, de Carvin ; Vandeville, de Harnes ; Tourbier, de Don ; Pattou, de Wavrin ; Tanche, de Lichtevelde ; Iebled et Rigolle, de Templemars ; Le Mort Petit ; Le Coq Gaulois ; Les Amis d'Esquermes ; Deslouver, de Fives ; Les Amis Réunis de Lomme ; Les Francs Batteurs de Sainghin ; Le Lion noir de Fournes ; Les Trois Amis de Lille ; Les Toclaria ; Wicart, de Somain ; Les Alliés ; Les Amis de Croix ; Delourme, de Cysoing ; Ma Campagne, de Roncihn ; Les Travailleurs d'Hellemmes ; Les Quatre Frères de Lesquin. Tirage à 2 heures 1/2. Mise au Parc à 3 heures.

A Cappelle. — Dimanche 5 mai, à l'occasion de la *Ducasse*, 7 grand concours. Tirage au sort à 2 h. 1/2. Mise au parc à 4 h. précises. Les 24 sociétés suivantes y prendront part : Trehoust, d'Aix ; Lemerre, de Mons-en-Pévèle ; Les Bons de Fretin ; Fichaux, d'Emmin ; Jules Devaitly, de Chéreng ; Blondel, de Lambersart ; Fievet, de Mouchin ; Gustave Dubus, de Templeuve ; Descampe, de Wattinne ; Robert, de Carvin ; Lemaire, de Tressin ; Charles Despres, de Cappelle ; Choquez, d'Ennevelin ; Jean Duburcq, de Templeuve ; Amédée Dubus, de Templeuve ; Balthazar, d'Orchies ; Lespagnol, de Bersée ; Delmer, de Lesquin ; Lemaire, de Roubaix ; Les intimes, de Fives ; Deroubaix, de Templeuve ; Les Becs Salés, d'Ennevelin ; Molineaux, de Péronne ; Les Bcers, de Péronne.

A Anain. — Société des Amis-Réunis, jeudi 9 mai 1907, à 6 heures après-midi, chez M. Hubert, café de Paris, grand concours de coqs dans la grande salle couverte, entre les sociétés Jean Demain, Deplechain, Cholleau, Coupiet, de Villeneuve, et Adonis de Val. Aussitôt après le jeu de balle fini, il y aura un concours de 8 sociétés pour 160 fr., très important et plusieurs parties de plaisir de 8 pour 13 et de 5,50 pour 10 francs.

LE NORD

DOUAI

ANICHE. — Assie au-dessus d'un trou contenant un purgeur à gaz d'éclairage, deux jeunes siguilleurs de la verrerie Saint-Martin turent précipités dans le fond, à la suite d'une rupture de la couverture. Ils furent immédiatement secourus, mais l'asphyxie avait déjà commencé son œuvre ; ils ne reprirent connaissance qu'après une heure de soins énergiques.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE-SUR-MER

CALAIS. — Un incendie s'est déclaré jeudi soir, vers neuf heures un quart, dans les ateliers d'imprimerie de MM. Perrin frères, rue des Quatre-Coins.

Outre l'immeuble qui a beaucoup souffert, les dégâts seront importants pour le matériel et les marchandises brûlées et avariées. On ignore les causes de cet incendie. On ne faisait plus de feu dans les ateliers. Le moteur avait été éteint à la sortie du personnel et il était défendu de fumer. Une enquête est ouverte.

FINANCES

Paris, 3 mai 1907.

Le marché est peu actif. Notre Rente finit en très légère avance à 95,17. Les Russes sont également en légère reprise. Les autres Fonds d'Etats sont calmes. Nos Sociétés de Crédit conservent leurs bonnes dispositions.

En Banque, les obligations 5 % du Port de Bahia progressent à 459 ; le gouvernement fédéral se préoccupe d'assurer à ce grand port un système de voies d'accès en rapport avec son importance économique. Les obligations 5 % du Chemin de fer Victoria Minas sont fermes à 442,50. Les obligations hypothécaires du chemin de fer de Goyaz gardent leur avance à 446. L'action Berck-Plage à Paris-Plage est en reprise à 172.

Le Bec Auer accentue sa marche en avant à 719. L'action Lithopone est bien tenue à 134. Les Mines d'oisin de l'Arnoya sont en plus-value à 117,50. Capitins cote 73,50.

Les Ciments Portland Artificiels de Touraine se négocient à 111 ; cette Société a vendu toute sa production pour 1907 et elle installe un nouveau matériel perfectionné pour suffire aux commandes. L'action de l'Eclair (automobiles) est demandée à 130. Les actions de la Société des Automobiles Delahaya ont des échanges suivis à 38,75 ; en escompte, pour l'exercice courant, un bénéfice de 800.000 francs à 1 million.

Nos chemins de fer sont très bien tenus.

Tablettes d'un Spéculateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme. — Capital : **200** *Millions*

Assemblée générale annuelle du 29 mars 1907

Les Actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale, le vendredi 29 mars, pour recevoir communication des résultats et statuer sur les comptes de l'exercice 1906.

Le rapport du Conseil d'administration signale que ces comptes marquent un nouveau progrès dans le mouvement des opérations traitées par la Société Générale. Le mouvement général de la Caisse s'est élevé à 72 milliards, représentant un mouvement moyen de 240 millions par jour et une augmentation de 7 milliards sur le mouvement général pendant l'année précédente ; celui du Portefeuille commercial est en nouvelle augmentation et passe de 20 à 23 milliards représentés par plus de 50 millions d'effets ; les encaissements de Coupons ont atteint près de 712 millions et les ordres de Bourse au comptant 2.634 millions, en augmentation très sensible sur les chiffres de l'exercice antérieur. Le solde des comptes de Chèques, au 31 décembre 1906, est de 323,987.783 francs, représentés par 146.464 comptes. Le solde de ces mêmes comptes, au 25 février 1907, s'élève à 334.795.776 francs. Enfin, le montant des Dépôts à échéance fixe se chiffre par plus de 130 millions de francs.

Pendant l'exercice, la Société a encore étendu son réseau de guichets par la création, en province, de deux agences et de 10 bureaux rattachés ; et dans la banlieue de Paris, de 3 bureaux. Le nombre total des guichets s'est ainsi élevé à 507.

La Société a participé, en 1906, aux plus importantes opérations d'émission et de placement traitées sur la place de Paris, notamment : emprunt Algérien 3 % ; obligations 3 1/2 % du Chemin de fer Métropolitain de Paris ; emprunt Russe 5 % 1906 ; emprunt Tunisien 3 % ; obligations 3 1/2 % du Crédit Foncier Egyptien ; emprunt 4 % du Gouvernement royal de Siam ; actions du Crédit Foncier Argentin ; obligations de la Compagnie des Mines d'Antiche ; emprunt 3 % de la Colonie de Madagascar ; échange des obligations Communales 1880 du Crédit Foncier de France ; conversion de la rente italienne et des obligations Ottomanes de priorité 4 % ; augmentation du capital de la Banque de l'Union Parisienne, de la Banque de l'Indo-Chine et de la Banque du Nord.

Le rapport signale que le concours prêté par la Société aux emprunts étrangers est subordonné à l'adhésion préalable du Gouvernement Français.

En ce qui concerne la Participation Guano et le port de Callao, aucun changement important n'est survenu au cours de l'année 1906. Toutefois, grâce à l'autorité, à la sagesse du Gouvernement Péruvien, la situation économique de l'Etat est en voie de développement et les intérêts de la Société dans ce pays ne peuvent que profiter d'une amélioration soutenue du crédit public et de la stabilité gouvernementale.

Le rapport rappelle que, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 7 juin 1906, le capital social a été porté de 250 à 300 millions, avec le concours de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Le Conseil se félicite du succès de l'émission des nouvelles actions, à laquelle a répondu un nouvel essor des opérations, qui se traduit par une augmentation de 249 millions. Le nombre des actionnaires dépasse maintenant le chiffre de 57.000.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le prélèvement sur la prime versée par les actionnaires, de la somme de 415.000 fr., destinée à égaliser la jouissance entre les actions nouvelles et les anciennes, et le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 10.603.705 fr. 08 c., sur lesquels 3.750.000 fr. ont été payés aux actionnaires le 1er octobre 1906.

Le Conseil a proposé de distribuer à partir du 1er avril 1907, 9 fr. 25 nets par action, déduction faite de l'impôt sur le revenu, et de mettre 521.181 fr. 62 c. à la réserva qui se trouvera ainsi portée à 37.249.166 fr. 25 c.

Les Censeurs-Commissaires, dans leur rapport, exposent qu'ils ont suivi toutes les opérations de la Société, et que, durant toute l'année, ils ont examiné les livres, vérifié les écritures et constaté leur concordance avec les divers postes du bilan. Ils déclarent, en terminant, qu'ils approuvent la proposition du Conseil, en ce qui concerne la répartition des bénéfices, ainsi que le bilan et les comptes qui sont présentés aux actionnaires.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1906 et adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a réélu Administrateurs : MM. Brodin, Defontaine et de Sesseville ; nommé Administrateurs, en remplacement de M. Laurent et de sir Edward Blount, MM. Bénac et Spitzer, et réélu Censeur M. Thirria.

Ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

CHRONIQUE ESPÉRANTISTE

DIFFUSION DE L'ESPERANTO

DANS L'ARMÉE

La France se trouve au premier rang. Sur la demande du capitaine Capé, M. le ministre de la Guerre, par décision en date du 16 février 1905, a donné aux militaires de tous grades l'autorisation de faire partie de la société française pour la propagation de l'Esperanto et des groupes esperantistes français. Donc, depuis cette date, ils peuvent suivre des cours, soit à la caserne, soit en dehors. L'esperanto est enseigné dans de nombreux établissements d'instruction militaire : école Polytechnique, Saint-Cyr, aux Foyers du Soldat de Versailles et Vincennes, et dans les garnisons de Boulogne, Amiens, Bourges, Caen, Lille, etc. Partout, des conférences, auxquelles assistent des officiers supérieurs, et des articles très favorables dans les revues militaires.

Le 23 janvier dernier, M. Lucien Cornet, le dévoué député esperantiste de l'Yonne, accompagnait au ministère de la Guerre MM. de Beaufront, président de la S. F. P. C. ; Rosey, président du groupe de Lisieux, et le lieutenant Bayol, instructeur à Saint-Cyr, dans une audience auprès du ministre de la Guerre, pour les présenter et les appuyer. L'accueil très bienveillant du ministre, l'intérêt qu'il témoigna, enfin, ses paroles mêmes, permettent de croire que cette audience aura de très heureux résultats pour notre cause.

Puisque je parle de M. L. Cornet, je ne puis passer sous silence le projet de résolution qu'il vient de déposer à la Chambre. Voici le texte de ce projet : L'étude de la langue internationale Esperanto sera comprise dans le programme de l'enseignement des langues vivantes.

Cette étude sera facultative, et les élèves qui présentent aux différents concours : l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol ou l'arabe, pourront ajouter à ces langues la langue Esperanto.

Ils jouiront des avantages accordés aux candidats qui démandent à être interrogés sur une langue supplémentaire.

Dans les armées des autres pays, le mouvement esperantiste n'e pas moins de succès. En Russie, en Bulgarie, en Espagne, surtout, un grand nombre d'officiers supérieurs sont espérantistes ; de même en Angleterre, où le président de la « Brita Esperantista Societo », est le colonel Pollen.

En Suède, un cours d'esperanto a été commencé à la Garde Royale ; à Rio-de-Janeiro, le colonel Campos a fait organiser deux cours d'esperanto. Dans les Etats-Unis et les Philippines, l'esperanto compte des adeptes, non seulement parmi les civilisés, mais aussi parmi les hommes de troupe.

Même fait au Japon, où le général Oku a rendu un témoignage public reistil à l'utilité de l'esperanto. A propos du Japon, signalons qu'un commandant japonais, parent du mikado, accompagné de son officier d'ordonnance, suit les cours d'esperanto laits à l'école supérieure de guerre à Paris. Pour terminer ce trop bref résumé, rappelons le réunion des officiers esperantistes, tenue durant le Congrès de Genève et la remarquable conférence, faite en esperanto, à ce même Congrès, par l'explorateur belge bien connu, le capitaine Lemaire.

Une conclusion s'impose : Si on ne peut demander à tout soldat quittant le caserne de posséder à fond l'usage de l'esperanto, on peut lui faire apprendre un court répertoire de termes faciles à apprendre pour des hommes n'ayant eucune instruction. L'expérience prouvera qu'en 1 mois à peine, à raison d'une petite demi-heure par jour, soit à la chambrée, soit au milieu d'un exercice, tous les soldats d'une compagnie parviendront à s'assimiler ces quelques expressions.

Il sera nécessaire de les leur faire répéter dans la suite, toutes les fois que l'occasion se présentera et de ne passer aucun jour sans en avoir revu une partie.

Ainsi l'officier pourra-t-il se vantar d'avoir écarté du champ de bataille une grande partie de ses calamités et d'avoir aidé les membres de la Croix-Rouge à produire la plus grand rendement de leur belle œuvre humanitaire.

Et maintenant, je m'adresse à mes jeunes camarades esperantistes qui sont sous les drapeaux où qui vont y entrer. Qu'ils profitent de leur passage au régiment pour y répandre l'idée et l'amour de l'Esperanto ; qu'ils se souviennent toujours de cette maxime :

Progreso estas vivo ; ĥerelo estas morto

Léon MELOT.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Nos sociétés

La musique de Saint-Amand-les-Eaux

Comme la plupart de nos vieilles musiques du Nord, l'Harmonie de Saint-Amand doit de l'organisation des Gardes Nationales pendant la Révolution. Ce fut à l'origine un fort modeste groupement qui, à travers diverses vicissitudes, se développa lentement et graduellement pendant le IXe siècle, pour arriver à la période d'épanouissement où nous le trouvons aujourd'hui.

Pendant le premier empire, on trouve souvent la musique de la Garde Nationale de St-Amand mentionnée dans les fêtes locales, notamment au « Te Deum » de 1807 pour la bataille d'Austerlitz. Lors de la ducasse du 13 mai 1809, il y avait des prix de tir à l'arc spéciaux pour les musiciens de la Garde Nationale. C'étaient 12 cuillers à café en argent, et nous rappelons ce menu fait pour bien prouver l'ancienneté de la Musique Amandinoise.

A partir des désastres de l'empire, c'est-à-dire depuis 1812, pendant les deux invasions de 1814 et 1815, et pendant les premières années de la Restauration, la musique végéta ; elle avait pris le titre de « Société Philharmonique » après la dissolution des Gardes Nationales. En 1825, le chef s'appelait Belliard ; la municipalité faisait de lui beaucoup d'éloges mais était peu généreuse, car Belliard ne recevait qu'une gratification annuelle de 100 francs qui fut portée à 150 fr. en 1828 !

En 1830, la musique redevint celle de la Garde Nationale. Les appointements du chef avaient grandi, ils étaient de 600 francs, mais il devait faire un cours gratuit de clarinette. Il se nommait Hutin et le président de l'époque était Jules Davaine. On ne trouve à cette époque aucune trace de concours ni de fêtes importantes.

En 1844, Hutin est remplacé par Walter, professeur et compositeur de musique ; l'harmonie reprend son ancien titre de société philharmonique, pour redevenir Garde Nationale de 1848 à 1852. Le deuxième empire ayant définitivement dissous les milices bourgeoises, la « Société de Musique Philharmonique » fut définitivement repris et n'a pas varié depuis.

Les présidents furent alors les maires impérialistes de Saint-Amand : MM. Nicolle et de Monchaux. En 1868, Walter cède la direction à M. Pir, ancien chef de l'armée belge, qui conduisit Saint-Amand au concours de Bouchain en 1869, mais sans succès.

En 1874, M. Pir étant mort, est remplacé par un jeune artiste Lillois, soliste et musicien de grand talent, M. Victor Vandewynckèle, et c'est en bonne partie à ses efforts qu'est due la prospérité de la musique de St-Amand. Il électrise ses musiciens, en obtint un travail assidu, et les entraîna successivement aux concours de Lisconet, Douai et Douai. Saint-Amand obtenait partout les premières récompenses et le concours d'Oisel la plaça définitivement en division supérieure.

M. Vandewynckèle fut remplacé en 1878 par M. Meyer, ancien sous-chef de l'Ecole d'artillerie de Douai, qui mene victorieusement ses musiciens à Beaumont-sur-Oise en 1881 et à Lille en 1883.

M. le président de Monchaux fait place en 1868 à M. Prévost. Depuis, les présidents furent successivement M. Bouillaux en 1873, M. Crabbe en 1874, M. Jules Sirot en 1875 et M. René Bouchert en 1901. Espérons que ce dernier occupera longtemps ses fonctions pour le plus grand bien de ce chère musique que où il possède l'affection et l'estime de tous.

En 1901, M. Meyer, décédé, fut remplacé par M. Dubois, ancien sous-chef du 110e. La musique continua à prospérer, et M. Emile Davaine, maire de la ville, esprit éclairé et libéral, ouvert à toutes les belles et à toutes les bonnes œuvres, obtint du Conseil municipal un crédit important qui permit à la musique de réformer tous ses vieux instruments et d'acheter un matériel complet d'une facture supérieure.

La Société Philharmonique de St-Amand compte aujourd'hui plus de cent exécutants et peut aborder l'étude des morceaux les plus difficiles du répertoire moderne. Elle n'oublie pas les œuvres philanthropiques et elle a créé dans son sein une caisse de secours qui donne des subsides à ces conscrits secourt les familles des réservistes et vient discrètement en aide aux infortunes cachées.

Les plus anciens sociétaires sont MM. Quesnoy, Raviart, Blampain, Tison, Druon, Goudemant, Quarez et Bouly.

Depuis 1883, on a cessé la série des concours, en contentant de belles auditions à Ostende, à Condé, à Anzin, à Dunkerque, à Douai, à Anvers, à Tourcoing, sans oublier celles de l'établissement thermal de Fontaine-Bouillon.

Nous pensons que Saint-Amand devrait reprendre le chemin des concours. C'est seulement pour ces tournois qu'on travaille avec ardeur et qu'on recrute de nouveaux éléments. Nous estimons que ces luttes sont nécessaires à intervalles réguliers, pour conserver la force acquise dans le passé.

Edm. LELEU.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours annoncés

Concours annoncés pour le dimanche 5 mai. Mise en paniers samedi soir.

Fives-Lille. — 50 fr. par l' « Epervier, » chez M. Mortreux, à la Clef d'Or, rue Pierre-Legrand.

Cantelou-Chantilly. — 25 fr. par les « Voltigeurs. »

Secain-Survilliers. — Par la « Sellinoise. »

Roubaix-Clermont. — Par l' « Union Colombophile la Sens-Creinte », chez M. Gobert, 94, rue de Flandre.

Roubaix-Clermont. — Par la « Mutuelle », chez M. Ch. Mangin, rue de Bavai.

Roubaix-Clermont. — Par l' « Avenir du Tilleul », chez M. Knoff, 94, rue d'Avelghem.

Roubaix-Clermont. — Par les « Deux-Unions », chez M. Eeckhoudt, place de la Gare.

Wattrelos-Clermont. — Par l' « Union Wattrelosienne, chez M. Louis Bonny, Grande-Place.

Croix-Clermont. — Par « Centre et Croix », Chez M. Emile Dekyspotier, boulevard de La Chapelle.

Blanc-Seau-Clermont. — Par l' « Union du Blanc-Seau, » chez M. Albert Owaert, rue du Congo.

Société de la « Petite Vitesse », 76, rue d'Arras, Lille. — Par suite du mauvaise temps, le concours de Survilliers est remis à une date ultérieure.

M. Blancendieux, Saint-du-Nord. — Renseignez-vous dans votre région, car il est bon que les coordonnées soient faites par la même personne. S'il y a erreur de données, elle se trouve le même pour tous insamateurs jouant ensemble. M. Andries est mort, son système est appliqué par M. Spinoy, rue de Mérode, à Bruxelles, qui l'a perfectionné. M. Pecque, rue de Chêne-Houpline, à Tourcoing, établit les distances selon le système Bouillet. J'étudierai les coordonnées et les distances dans une prochaine chronique.

E. CAILLE.

Par les

TEMPS FROIDS ET HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soignesment préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques, et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette

BANYULS-TRILLES

Nous engageons ceux de nos concitoyens qui villégiaturent en Belgique, à visiter les vastes installations des Grands Magasins du Centre, 85, boulevard Anspach, à Bruxelles, où ils pourront se procurer tout ce qui est indispensable à l'ameublement rapide et confortable d'une villa ou d'une maison de campagne.

L'entrée de cette exposition sans rivale est absolument libre. 2411 2824

BIBLIOGRAPHIE

La soixante et unième édition du **Manuel de la Santé**, par E.-V. Raspail, vient de paraître. Dans le préface du volume, M. Xavier Raspail continue la pieuse besogne qu'il n'est impossible, d'honorer la mémoire de son illustre père, et tout particulièrement, ces dernières années, de traiter les hommages tardifs, mais légitim